

Sur proposition du Bureau

Expression du CESER de Bretagne

A la suite des élections européennes du 9 juin, le Président de la République a prononcé la dissolution de l'Assemblée nationale et convoqué des élections législatives anticipées qui seront organisées les 30 juin et 7 juillet 2024. Tous les citoyens et citoyennes pourront alors choisir les représentants et représentantes de la Nation qui siégeront à l'Assemblée nationale pour un nouveau mandat.

Dans ce contexte, perçu par une partie de la population comme incertain et anxiogène, le CESER de Bretagne souhaite redire son attachement aux valeurs qui fondent le « vivre ensemble ».

Le CESER a travaillé de façon constante sur les crises qui ont successivement touché le pays, et leurs conséquences en Bretagne, pour partager les constats et surtout proposer des leviers d'action pour les dépasser. Face à l'aggravation des fractures sociales et territoriales et à l'urgence des défis sociaux, économiques et environnementaux, le CESER a formulé cinq orientations prioritaires pour « refaire société » en Bretagne¹ :

- Réduire de façon urgente la précarité et la montée des inégalités en garantissant le pouvoir de vivre, l'accessibilité personnelle aux droits et aux services essentiels ;
- Lutter contre les situations d'éloignement et le sentiment d'abandon par une plus grande attention aux personnes et l'accompagnement personnalisé des parcours de vie ;
- Dépasser l'opposition entre les préoccupations immédiates et les enjeux de long terme en garantissant une transition écologique socialement juste et acceptable ;
- Inverser la tendance au repli sur soi en développant la capacité d'agir et en valorisant les ressources et les projets des personnes, des entreprises et des territoires ;
- Rétablir la confiance envers l'action publique.

Le contexte social et politique que nous connaissons depuis plusieurs années n'est pas celui de l'apaisement ou d'une confiance retrouvée. Il montre toute l'acuité du débat ancien sur la place des citoyens, des citoyennes et des corps intermédiaires en démocratie, l'écoute et la prise en compte de leur parole dans la manière dont se construit l'action publique.

Lieu d'échange et d'expression de la société civile dans toute sa diversité, le CESER fait progresser chaque jour la culture du dialogue et la construction de l'intérêt général pour une démocratie vivante, ouverte et pacifiée. Ses missions obligatoires, encore récemment renforcées par le législateur, font de lui un « baromètre sociétal ». En plus des avis qu'il rend sur les grandes politiques régionales structurantes, il exprime les préoccupations des citoyens et des citoyennes et leurs attentes partagées pour l'avenir, et formule des propositions à l'attention des décideurs politiques en région pour agir en ce sens.

¹ [\(Re\)faire société](#), rapport du CESER de Bretagne, mars 2019.

La période qui s'ouvre nécessite de travailler ensemble sur des questions éminemment sociétales : le droit des femmes, l'aggravation des inégalités socio-économiques, qui s'étaient déjà fortement exprimées lors du mouvement des gilets jaunes sans trouver de réponse ; les raisons de l'exclusion d'une partie de la population en situation de pauvreté et de précarité ; de réfléchir aussi aux enjeux de construction de la citoyenneté dans la sphère publique comme dans la sphère privée à travers l'information, l'éducation et la culture ; aux modes d'engagement face à une abstention qui n'est pas synonyme d'un désintérêt pour la chose publique, et enfin aux enjeux d'éthique et de transparence de l'action publique².

Le CESER est un trait d'union entre les réalités vécues par les citoyens et les citoyennes et l'action politique, laquelle est absolument nécessaire pour répondre aux multiples défis auxquels nous sommes confrontés. Nos travaux, nos analyses, nos propositions s'adressent à toutes celles et ceux qui ont les outils en main pour faire progresser ce « vivre ensemble ».

<p>Adoptée à l'unanimité Deux abstentions : CFTC</p>
--

Cette expression du CESER a été suivie en séance d'un temps d'expression libre des différentes organisations représentées au CESER.

² [Développer collectivement la participation citoyenne en Bretagne](#), rapport du CESER de Bretagne, avril 2023.